

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du
CONSEIL MUNICIPAL
2026-22 SEANCE DU 17 avril 2026**

Date de la Convocation
13 avril 2026

Date de l’Affichage
13 avril 2026

Nombre de Conseillers

En exercice : 11
Présents : 10
Absents : 1
Représentés : 1
Non représentés : 0

L’an deux mil vingt-six, le dix-sept avril à dix-huit heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s’est réuni en séance publique, à la mairie de Boissettes, sous la Présidence de Monsieur Thierry SEGURA, Maire.

Monsieur Thierry SEGURA, **Maire**,
Monsieur Philippe BARRAULT, Madame Marie CORNET-VERNET **Adjoints**,
Monsieur Jean-Paul ANGLADE, Monsieur Pierre de MONTALEMBERT, Madame Christine PINCE, Madame Oriane PODEVIN, Madame Sonia CORNEBISE, Madame Katy PERCHEREAU, Monsieur Romain SUINOT **Conseillers Municipaux**.

Objet de la délibération

**Désignation des membres
du CCAS**

ABSENTS REPRESENTES :

Monsieur Grégory THIBAUD représenté par Madame Oriane PODEVIN

ABSENTS NON REPRESENTES :

SECRETAIRE DE SEANCE : M Jean-Paul ANGLADE

Le Conseil Municipal,

Vu l’article L. 1111-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l’article L. 2121-29, 1er alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l’article L 2122-22,

Considérant qu’il convient d’élire les membres au sein du Centre Communal d’Action Sociale (CCAS).

Procède à l’élection à main levée

A l’issue du vote 11 voix POUR, les membres élus à l’unanimité sont :

- Titulaire : Madame Christine PINCE
- Titulaire : Monsieur Philippe BARRAULT
- Suppléante : Madame Sonia CORNEBISE

A Boissettes le 17 avril 2026

Pour extrait certifié conforme,

Secrétaire de séance,
M Jean-Paul ANGLADE



Le Maire,
Thierry SEGURA

